

Paris, le 19 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrat de performance Etat – SNCF Réseau : les Régions constatent le désengagement de l’Etat

Les représentants des Régions* aux organes de gouvernance de SNCF et de SNCF Réseau se sont abstenus lors du vote sur les projets de contrats de performance entre l’Etat et le groupe SNCF. Les Régions regrettent l’abandon par l’Etat de la moitié du réseau sur les lignes dites « UIC 7 à 9 » et son absence d’engagement sur le financement du réseau ferroviaire, malgré les avancées obtenues pour donner une visibilité industrielle sur sa trajectoire d’investissements.

Les Régions reconnaissent l’avancée que constitue la conclusion de contrats pluriannuels entre l’Etat et SNCF. Cela offre une visibilité sur la trajectoire d’investissements en faveur de la rénovation du réseau. SNCF Réseau sera en mesure de **mieux planifier les travaux de rénovation et d’anticiper les impacts de ces travaux sur les circulations**, sous couvert du respect des engagements de l’Etat sur les financements des CPER.

Mais ces projets de contrats introduits par la réforme ferroviaire de 2014 ne vont pas jusqu’au bout des choses. Ils auraient dû être l’occasion de **fixer un cap clair à l’entreprise publique gestionnaire de l’infrastructure ferroviaire.**

La logique de base de tout contrat étant un engagement des deux parties, les acteurs attendaient un engagement clair de l’Etat sur le financement du réseau, sur sa consistance, et un engagement de SNCF Réseau sur la réduction des retards liés au réseau, en contrepartie. Force est malheureusement de constater que **les engagements respectifs de l’Etat et de SNCF Réseau sont les grands absents de ce projet de contrat.**

Enfin, l’Etat confirme son désengagement du financement d’une large partie du réseau ferroviaire. Cela se traduit par l’abandon complet du financement de la rénovation de la moitié du réseau actuel (réseau dit des lignes « UIC 7 à 9 »). Les Régions demandent à l’Etat qu’il maintienne sa priorité pour le réseau existant et les trains du quotidien et qu’il accompagne les Collectivités qui souhaiteront s’engager pour sauvegarder les lignes menacées de fermeture là où elles répondent à des besoins de mobilité.

Contact presse : Natacha HAMANN - 06.51.29.92.19.

nhamann@regions-france.org

Les deux ans de préparation des contrats de performance entre l'Etat et SNCF Réseau, sans réelle concertation, n'ont ainsi pas permis d'afficher une **ambition forte pour le secteur ferroviaire** ce qui aurait été l'occasion de reconquérir l'excellence ferroviaire française et de **préparer le secteur à l'ouverture à la concurrence des trains de voyageurs.**

** Philippe Richert, Président de Régions de France, est administrateur de SNCF, et Michel Neugnot, Président de la commission transports et mobilité de Régions de France, est administrateur de SNCF Réseau)*

A propos de Régions de France :

Régions de France regroupe les 18 Régions de France et remplit quatre fonctions principales :

- Régions de France est la voix des Régions auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes,*
- Régions de France promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale,*
- Régions de France organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions,*
- Régions de France est centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.*

Contact presse : Natacha HAMANN - 06.51.29.92.19.

nhamann@regions-france.org